

**Pacte international relatif
aux droits civils et politiques**

Distr. générale
5 octobre 2017
Français
Original : anglais

Comité des droits de l'homme**Décision adoptée par le Comité en vertu du Protocole
facultatif, concernant la communication n° 2511/2014*, ****

Communication présentée par : S. R.

Au nom de : L'auteur

État partie : Canada

Date de la communication : 16 décembre 2014

Question(s) de fond : Expulsion vers Sri Lanka

Le 28 juillet 2017, le Comité, ayant été informé que l'auteur et l'État partie étaient parvenus à un accord sur la question de fond soulevée dans la communication et que l'auteur ne risquait plus d'être expulsé, a décidé de mettre fin à l'examen de la communication n° 2511/2014.

* Adoptée par le Comité à sa 120^e session (3-28 juillet 2017).

** Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Tania María Abdo Rocholl, Yadh Ben Achour, Ilze Brands Kehris, Sarah Cleveland, Ahmed Amin Fathalla, Olivier de Frouville, Christof Heyns, Yuji Iwasawa, Bamariam Koita, Marcia V. J. Kran, Duncan Laki Mahumuza, Photini Pazartzis, Mauro Politi, José Manuel Santos Pais, Anja Seibert-Fohr, Yuval Shany et Margo Waterval.

